



## Prélèvement de l'impôt à la source

1. À partir de janvier 2019, l'impôt sera prélevé mensuellement sur le bulletin de paie selon un taux de prélèvement directement communiqué à Orange par l'administration fiscale.  
Quand et comment la direction compte-t-elle communiquer sur le prélèvement à la source au personnel ?  
Direction : Une information sera faite dans Anoo au plus tard en décembre 2018, toutes les informations sur le prélèvement à la source est disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source>.
2. Le taux de prélèvement sera-t-il indiqué sur le bulletin de paie ?  
Direction : le bulletin de paie mentionnera trois points : le revenu net imposable, le taux de prélèvement utilisé et le montant net perçu avant et après le prélèvement à la source.
3. Quel dispositif la direction compte-t-elle mettre en place pour les salariés ayant des charges importantes et se déclarant en difficulté financière suite au prélèvement à la source ?  
Direction : il existe en interne un service social, il faudra alors prendre contact avec l'assistante sociale de l'unité.
4. Qui au sein de l'entreprise aura connaissance du taux de prélèvement des personnels ?  
Direction : Il sera accessible par les personnes en charge de la paie des salariés : le CSRH et la DO RH.
5. Si les salariés ne veulent pas communiquer des revenus tiers ou le revenu global du foyer à l'entreprise comment cela se passe-t-il ?  
Direction : l'administration fiscale reste l'interlocuteur unique du contribuable.
6. Pouvez-vous nous dire si la demande d'ASA doit être toujours se faire au N+1 ou peut-on directement l'envoyer au CSRH ?  
Direction : toute demande doit être validée par le N+1, y compris la demande d'ASA.
7. Un Manager peut-il demander le télétravail hormis le télétravail occasionnel ?  
Direction : un salarié quel que soit son métier doit s'adresser à son N+1  
**CFE-CGC : donc un manager peut demander le télétravail**  
Direction : pour les managers je suis plutôt favorable au télétravail occasionnel, il faut de la proximité entre RE et Conseillers.
8. Pouvez-vous nous dire quand seront payés les indemnités de congés payés (ICP) aux salariés cette année ?  
Direction : en Septembre 2018
9. Y aura t- il un tirage au sort pour l'attribution de places pour les gros matchs de foot à Nice et Monaco ?  
Direction : Orange a redéfini sa stratégie de partenariat au niveau National, notre Entreprise est désormais partenaire de trois clubs pour le Foot : Paris, Lyon et Marseille et trois clubs de Rugby : Clermont, Toulouse, et Racing 92.  
Pour la DOSE il n'y aura donc plus de partenariat avec l'OGC Nice et l'AS Monaco.  
**CFE-CGC : les salariés du SCO pourront ils bénéficier, pour les autres villes que vous nous avez nommé, des tirages aux sorts ?**  
Direction : oui pour Marseille les tirages aux sorts seront par push mail pour les autres villes cela semble plus compliqué.

10. Quand allez-vous de nouveau diffuser les noms des gagnants des tirages lors des différents évènements (foot, festivals, rugby, Tennis ...) depuis plusieurs mois les conseillers ne reçoivent plus rien de la part de la Direction.  
Direction : les jeux sont sur le lien mes évènements l'affichage des gagnants ce fait sur l'intranet.  
CFE-CGC : notre question concerne le plateau de Nice, ce qui veut dire qu'il n'y aura plus de place attribuées aux Conseillers du plateau ?  
Direction : cela dépend du partenariat avec Orange.
11. Pouvez-vous faire les tirages des places de foot à gagner dans le bureau du Chef de Plateau ? les salariés non pas de visibilité à ce sujet.  
Direction : cela se passe sur le plateau avec un conseiller qui utilise une application et en fonction du numéro qui sort il y a une liste avec les noms des conseillers.  
CFE-CGC : Il aurait été judicieux que la Direction informe les conseillers que notre Entreprise Orange n'était plus partenaire de l'OGC Nice et de l'AS Monaco.
12. L'utilisation de WhatsApp est-elle encadrée et sécurisée ?  
Direction : l'utilisation de WhatsApp n'est pas encouragée par l'entreprise. Ce n'est pas une sécurité pour les données confidentielles.
13. Disposons-nous d'une charte de bon usage de l'outil WhatsApp ?  
Direction : confère question précédente
14. La ligne managériale peut-elle imposer l'utilisation de WhatsApp ?  
Direction : confère question précédente
-  L'avenant à l'accord relatif aux conditions d'accès des salariés d'Orange SA aux offres téléphoniques et internet fixes a été signé en avril 2018 permet aux salariés de bénéficier de 20% de remise sur l'achat d'un terminal nu s'ils possèdent un abonnement Sim Only Orange ou Sosh.
15. Est-il possible de bénéficier des 20% de remise sur autant de terminaux nus que de lignes Sim Only possédées ?  
Direction : la remise de 20% pour les mobiles est disponible sur les offres Forfait seul Orange ou Sosh une fois par an sous condition d'être déclaré sur le Kiosque, nous reviendrons vers vous pour vous donner un complément d'information à ce sujet.
16. Est-il possible de bénéficier de la remise des 20% sur l'achat d'un terminal nu si l'abonnement Sim Only au nom du salarié qui n'est pas déclaré dans Mon Kiosque ?  
Direction : confère question précédente.
17. Avez-vous des terminaux non éligibles à la remise des 20% dans le cadre de l'avenant aux avantages salariés ?  
Direction : nous n'avons pas d'information à ce sujet
18. Pour quelles raisons l'offre OPEN n'est-elle pas éligible à une remise de 60% pour les salariés ?  
Direction : Nous n'avons pas d'information à ce sujet
19. Est-il prévu des réunions d'équipes pour informer l'application de l'ARCQ ?  
Direction : Oui une réunion d'initialisation d'une heure et demie est programmée pour chacune des équipes Front.
- Si oui pouvez-vous nous donner les dates de chaque équipe ?
- Direction : il y aura deux vagues équipe M.Gellida le 17/09, P.Thomas le 13/09, D.Ghirardi le 11/09, L.Neel le 7/09, C.Fouley le 2/10, F.Dalamasso le 8/10, M.Lubet le 5/10, M N. Thiebaud le 5/10  
CFE-CGC : pouvez-vous vérifier au terme des sessions que tout le monde ai pu assister aux réunions c'est important que tous les salariés soient informés.  
Direction : oui, nous sommes d'accord avec vous.
20. Les salariés qui ont bénéficiés d'une MEC ou d'une Promotion récemment seront-ils pénalisés par l'application de l'ARCQ ?

Direction : Dans la séance de présentation d'une heure et demie ce point-là sera abordé. Il a été décidé de ne pas pénaliser ces personnes, avec par contre un taux revu par rapport à l'historique du salarié.

✚ Effectifs. Les bilans sociaux présentent le nombre de démissions au niveau de l'établissement principal et nous ne disposons pas de données plus fines.

21. Pouvez-vous nous indiquer le nombre de démissions par département sur notre périmètre DP en 2017 ?

Direction : Hors champs DP elle fait l'objet lié à l'établissement principal et non de l'établissement secondaire

22. Pouvez-vous nous indiquer le nombre de démissions par département sur notre périmètre DP en 2018 ?

Direction : Hors champs DP

CFE-CGC : ces questions relèvent bien de l'établissement secondaire puisque nous sommes dans une instance DP de notre périmètre.

23. La dernière visite médicale pour les personnes qui partent à la retraite est-elle toujours d'actualité ?

Direction : oui c'est obligation réglementaire de passer la dernière visite médicale avant la retraite.

24. Pouvez-vous faire nettoyer la terrasse du 4ième étage au fond coté réclamation ? des excréments de volatiles jonchent le sol depuis plusieurs semaines ainsi qu'une carcasse de pigeon.

Direction : merci de nous avoir prévenu. La terrasse a été nettoyée ce matin par la société.

Vos Délégués du  
Personnel  
CFE-CGC

**Élus(e)**

- Corinne Orth
- Sophia Bouaakab
- Marc Cavalerie

Vos Délégués  
Syndicaux  
CFE-CGC

- Philippe Drouet
- Céline Boisvilliers



Retrouvez ce compte-rendu et  
les publications de votre établissement :

[https://www.cfecgc-  
orange.org/do-sud-est/](https://www.cfecgc-orange.org/do-sud-est/)

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](https://bit.ly/annuaireCFECCG)

